



**HAL**  
open science

**“ La République au collège ”, Paris, 29 octobre 1792 :  
catholicisme, radicalisme et républicanisme entre France  
et Irlande pendant la Révolution française (1792-1795)**

Mathieu Ferradou

► **To cite this version:**

Mathieu Ferradou. “ La République au collège ”, Paris, 29 octobre 1792 : catholicisme, radicalisme et républicanisme entre France et Irlande pendant la Révolution française (1792-1795). *Études irlandaises*, 2016, L'Irlande et sa république passée, présente et à venir, 41 (2), pp.119 - 133. 10.4000/etudesirlandaises.5021 . hal-03540419

**HAL Id: hal-03540419**

**<https://univ-lemans.hal.science/hal-03540419>**

Submitted on 24 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« La République au collège », Paris, 29 octobre  
1792 : catholicisme, radicalisme et républicanisme  
entre France et Irlande pendant la Révolution  
française (1792-1795)

Mathieu Ferradou

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesirlandaises/5021>

DOI : 10.4000/etudesirlandaises.5021

ISSN : 2259-8863

**Éditeur**

Presses universitaires de Rennes

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 novembre 2016

Pagination : 119-133

ISBN : 978-2-7535-5358-3

ISSN : 0183-973X

**Référence électronique**

Mathieu Ferradou, « « La République au collège », Paris, 29 octobre 1792 : catholicisme, radicalisme et républicanisme entre France et Irlande pendant la Révolution française (1792-1795) », *Études irlandaises* [En ligne], 41-2 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2018, consulté le 10 décembre 2018.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesirlandaises/5021> ; DOI : 10.4000/etudesirlandaises.5021

---

# « La République au collège », Paris, 29 octobre 1792 : catholicisme, radicalisme et républicanisme entre France et Irlande pendant la Révolution française (1792-1795)

Mathieu FERRADOU

Doctorant – Institut d’histoire de la Révolution française (IHRF)/ Institut d’histoire moderne et contemporaine (IHMC) – Université Paris 1-Panthéon Sorbonne

---

## Résumé

En 1792, à Paris, dix Irlandais ont tenté de prendre le contrôle du collège irlandais. Cet épisode permet de mieux comprendre comment le républicanisme français, dans sa définition radicale, et le républicanisme irlandais ont partagé des origines communes, ce qui contredit l’idée d’un républicanisme irlandais opportuniste et tardif. Alors que la France entrait en république, ces étudiants ont tenté de faire advenir une république irlandaise, d’abord dans le microcosme du collège, puis en Irlande même.

Mots clés : Républicanisme, Collège irlandais de Paris, Catholicisme des Lumières, Irlandais Unis, Defenders.

## Abstract

*In 1792, in Paris, ten Irishmen attempted to take control of the Irish College. Studying this rather obscure episode sheds a new light on how French republicanism, in its radical form, and Irish republicanism shared common origins, which belies the idea of a late and opportunistic Irish republicanism. In the context of the advent of the French Republic, these students tried to bring forth an Irish republic, first in the microcosm of the college, then in Ireland itself.*

*Keywords: Republicanism, Irish College in Paris, “Catholicisme des Lumières”, United Irishmen, Defenders.*

---

An 1792, le 1er de la République française, le 29 [octobre], 8 heures du matin. Nous, membres du Conseil général de la Commune de Paris, commissaires nommés [...] à l’effet d’assister et être présents à la nomination à faire par les Boursiers & étudiants irlandais d’un proviseur supérieur préfet des études & un administrateur temporel de l’Établissement irlandais [...], se sont transportés [...] dans la Maison du Collège où [...] nous avons fait appeler le Citoyen Truchon, substitut du procureur de la Commune, [...] & sommes entrés [...] dans la Chapelle & avons assisté

à une Messe du St Esprit [...] après laquelle [...], nous avons aux termes [...] des règlements de l'établissement formé [...] en assemblée les jeunes irlandais [...], leur avons lu à haute voix [...] & avons en exécution d'icelui pris & reçu d'eux le Serment prescrit par lequel ils ont promis d'élire en leur Conscience les sujets les plus propres sans aucun Motif d'intérêt ou de sollicitation [...], nous avons de fait procédé à la nomination du proviseur supérieur préfet par la voix du scrutin. Se sont trouvés neuf votants, Murray, Duckett, MacSheehy l'[ainé], M[ac]Sheehy le j[eune], Curtayne, B[artholomew] Blackwell, J[ean] O'Neill, Ferris & MacMahon & par le dépouillement du scrutin le Citoyen MacMahon, a eu quatre voix et le Citoyen Duckett cinq voix [...]. Le Citoyen Duckett [...] a été nommé & élu proviseur supérieur préfet de l'Établissement Irlandais pour en conduire & gouverner les boursiers & étudiants [...], ce qu'il a accepté [...] et promis de faire exécuter ponctuellement.

Les votans ont de suite procédé à un second scrutin pour élire un administrateur temporel de l'établissement irlandais. [...] Son dépouillement a donné le nom du Citoyen Nicolas Madgett prêtre irlandais ancien curé & préfet des Études dans une maison irlandaise sise en province demeurant actuellement à Paris [...], élu à l'unanimité administrateur du temporel de l'Établissement irlandais à Paris. En conséquence les dits votans [ont] arrêté qu'ils se transporteraient tous, leur supérieur à leur tête, pour lui faire part du choix qu'ils ont fait de lui & de le prier de venir [...] parmi eux leur servir de père et rétablir l'ordre soit dans le dit établissement soit dans les finances et revenus d'icelui [...]<sup>1</sup>.

Alors que la France était en pleine effervescence juste après la chute de la royauté et l'entrée en république, des étudiants du collège irlandais prenaient ainsi le contrôle de leur établissement au cours d'une procédure mêlant cérémonial catholique et pratiques républicaines.

Cet événement remarquable a déjà attiré l'attention de Liam Swords, qui, s'il en a fait un récit précieux, discréditait implicitement cette tentative des étudiants, adoptant ainsi le point de vue des supérieurs des collèges irlandais, Charles Kearney et Jean-Baptiste Walsh, ainsi que celui des autorités françaises, depuis les administrateurs du département de Paris jusqu'aux ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur, Pierre Lebrun et Jean-Marie Roland. De fait, il intitula cet épisode le « coup d'État du Kerry », en référence à l'origine géographique

---

1. Extrait des registres du Conseil de la Commune de Paris, Archives nationales (AN), F<sup>17</sup> 1399. Voir également une version tronquée en annexe du *Mémoire pour Mr. Walsh...*, 30 déc. 1814, p. 26-27, Centre culturel irlandais, E10a1 [en ligne].

de la plupart des étudiants<sup>2</sup>. Liam Chambers a plus récemment mis en lumière comment les supérieurs avaient déployé une rhétorique prorévolutionnaire (et occasionnellement antibritannique) tout en développant un réseau de prêtres réfractaires, ce qui provoqua la colère et l'hostilité des habitants des sections environnantes du faubourg Saint-Marcel, particulièrement politisées et radicales<sup>3</sup>.

Ce contexte local parisien doit cependant être mis en regard avec le contexte irlandais. L'impact en Irlande des étudiants et des prêtres formés en France a été souvent mentionné. Dès juin 1798, Leonard MacNally, l'avocat des Irlandais Unis et informateur du gouvernement anglo-irlandais de Dublin, voyait dans les « prêtres et maîtres d'école des campagnes [...] les principaux agitateurs des idées politiques françaises », plus particulièrement « les prêtres expulsés de France et les étudiants fugitifs », les qualifiant de « démagogues » et de « déistes<sup>4</sup> ». L'historien W. E. H. Lecky, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, distinguait les prêtres qui avaient reçu une éducation prolongée au contact avec un catholicisme tolérant sur le Continent de ceux qui ne s'y étaient rendus que tardivement, une fois devenus prêtres : aux premiers il attribuait des « sentiments et manières de gentlemen cultivés » et un attachement à la liberté religieuse ; aux seconds un « fanatisme », une « crédulité » qui s'exprimait dans des « sermons grossiers, violents et grotesques ». Ce clergé fruste partageait les « goûts, passions et préjugés d'un paysan ignorant » et formait la partie la plus importante du clergé irlandais qui était aussi la partie « démocratique », s'impliquant dans les troubles agraires puis révolutionnaires de la fin du siècle<sup>5</sup>. Dáire Keogh a étudié l'impact de cette « maladie française » parmi le clergé irlandais dans la décennie 1790. Il met en évidence une opposition de classes entre un haut-clergé catholique loyaliste à la Couronne britannique qui en espère plus de tolérance religieuse et professe ainsi un conservatisme dogmatique et politique pour contrer les « idées jacobines » et un bas-clergé plus réceptif aux idées révolutionnaires et prenant part, selon la situation matérielle et l'insertion des prêtres dans des réseaux familiaux notamment, au soulèvement de 1798<sup>6</sup>.

L'étude de la « République au collège », malgré son échec, semble pertinente pour chercher à résoudre les contradictions au sujet des catholiques irlandais et de leur rôle dans la Révolte de 1798, et mieux comprendre les liens entre les républi-

---

2. Liam Swords, *The Green Cockade: The Irish in the French Revolution, 1789-1815*, Glendale, CA, 1989, p. 55-70 ; *idem*, « Irish Priests and Students in Revolutionary France » in *id.* (éd.), *Protestant, Catholic & Dissenter the Clergy*, Dublin, The Columba Press, 1997, p. 20-44.

3. Liam Chambers, « Revolutionary or Refractory? The Irish Colleges in Paris and the French Revolution », *Journal of Irish and Scottish Studies*, vol. 2, issue 1, September 2008, p. 29-50 ; Haïm Burstin, *Une révolution à l'œuvre : le faubourg Saint-Marcel (1789-1794)*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 76, 88-89, 134-135, 503-504, 676-677.

4. [MacNally] to \_\_, 6 June 1798, National Archives of Ireland, Rebellion Papers, 620/10/121/111.

5. W. E. H. Lecky, *History of Ireland in the Eighteenth Century*, 5 vols, London, Longsman, Green & co., 1903 [1892], vol. 3, p. 354-356.

6. Dáire Keogh, *The French Disease. The Catholic Church and Irish Radicalism, 1790-1800*, Dublin, Four Courts Press, 1993.

canismes français et irlandais, tous deux naissant simultanément et s'inspirant l'un de l'autre<sup>7</sup>. Pour cela, il s'agit de suivre ces dix républicains irlandais dont la voix, plus difficile à faire émerger des archives, a été jusqu'alors négligée. Cet épisode, parce qu'il incarne une bifurcation sans retour dans leurs parcours individuels, fait d'eux des protagonistes de la Révolution française et du premier républicanisme irlandais : d'une part, il cristallise de nombreux enjeux au cœur du processus révolutionnaire – place de la loi et de la religion dans la république, luttes de pouvoirs entre les différentes institutions républicaines, et utilisation par des Irlandais de ces enjeux pour leurs intérêts – et, d'autre part, il montre que le Paris révolutionnaire de 1792 est aussi un foyer du républicanisme irlandais, se développant en synergie avec le républicanisme français<sup>8</sup>.

### ■ La « République au collège » et le « catholicisme des Lumières »

Pour redonner son sens et sa portée à cet événement à première vue mineur, il semble tout d'abord nécessaire de se concentrer sur la manière dont la « République au collège » combine *praxis* révolutionnaire et religiosité, interrogeant le rapport entre républicanisme et catholicisme.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, environ 11 000 étudiants irlandais firent leurs études à Paris. En 1788, 478 ecclésiastiques irlandais avaient suivi leurs études sur le continent au sein des différents collèges irlandais, dont 348 en France et 180 à Paris (dont quinze des 26 évêques irlandais). Le collège irlandais de Paris était en fait une structure duale : le collège des Lombards, le plus ancien, accueillait des prêtres déjà ordonnés qui y étudiaient la théologie avant de retourner prendre en charge une paroisse en Irlande ; le collège des Irlandais, qui ouvrit en 1775, recevait des élèves laïcs qui se destinaient à la prêtrise ou à des carrières dans la médecine, l'enseignement ou l'armée<sup>9</sup>.

Les troubles révolutionnaires eurent un impact fort sur le nombre des étudiants au collège des Irlandais : de 70 en 1789, ils passèrent à 23 en août 1792<sup>10</sup>. C'est donc une petite moitié des étudiants qui participa à la « République au collège » le 29 octobre. Beaucoup avaient en effet choisi ou furent contraints de

7. Mathieu Ferradou, « Histoire d'un "festin patriotique" à l'hôtel White (18 novembre 1792) : les Irlandais patriotes à Paris, 1789-1795 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 382, décembre 2015, p. 123-143.

8. Sur le concept de « protagoniste » : Haïm Burstin, *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2013.

9. Patrick O'Connor, « The Irish College in Paris, from penal days seminary to Irish cultural centre », in Jane Conroy (éd.), *Franco-Irish connections. Essay, Memoirs and Poems in Honour of Pierre Joannon*, Dublin, Four Courts Press, 2009, p. 258-268 ; Swords, *The Green Cockade, op. cit.*, p. 13-20.

10. « État des Citoyens étudiants qui composoient la maison Irlandoise rue du cheval vert à l'époque du août 1792... » signé J. Maher, 13 oct. 1792, Archives diplomatiques (AD), Correspondance Politique Angleterre (CPA) 582 f° 358.

retourner en Irlande face à l'hostilité grandissante contre l'Église catholique. Bien que non astreints, en tant qu'étrangers, au serment de fidélité à la Constitution exigé envers les prêtres depuis 1790-1791, les étudiants ont pu être intimidés par le sort que connurent plusieurs d'entre eux : deux, au moins, furent menacés voire manquèrent de peu d'être « pendus à la lanterne » au début de la Révolution : le Père Mogue Kearns et le Père James Coigly<sup>11</sup>. Les multiples incidents qui émaillèrent la vie du collège des Irlandais purent également en décider certains à partir. Les 25 septembre, 9 octobre, 8 décembre 1791 et 2 février 1792, la foule prit à partie les fidèles qui se rendaient ou qui sortaient de la messe soit au collège des Lombards soit au collège des Irlandais. Dans ce quartier très en pointe du processus révolutionnaire, la persistance d'une Église non-constitutionnelle (bien que techniquement non réfractaire puisque non astreinte au serment) était perçue comme une provocation d'autant plus que plusieurs processions de réfractaires furent organisées au collège des Lombards. Walsh réussit à contrer ces accusations en soulignant le statut d'étrangers des prêtres et des étudiants tout en réclamant la liberté de culte garantie dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ce que le Département confirma par plusieurs décrets en octobre 1791<sup>12</sup>. Ainsi, la Constitution civile du clergé eut un impact sur les collèges irlandais, car même s'ils en étaient exemptés, elle soulignait leur statut d'« étrangeté ».

Dans ce contexte, les pratiques mis en œuvre par les étudiants prennent tout leur sens. La prestation de serment, tout d'abord, est éminemment révolutionnaire et un acte *civique* central depuis le serment du jeu de Paume et celui de la Fédération : il est « un instrument d'encadrement politique, un rituel patriotique formalisé par la loi<sup>13</sup> ». En prêtant serment, les étudiants réparent symboliquement la fracture entre la population du quartier et les supérieurs du collège. La célébration d'une messe avant l'élection est également significative d'une conception d'un catholicisme permettant la régénération politique tel que le défendait l'Abbé Grégoire avec lequel plusieurs des protagonistes irlandais, notamment Madgett, étaient liés<sup>14</sup>. Cette conception d'un « catholicisme civique » peut être rapprochée de ce que Bernard Plongeron a appelé le « catholicisme des Lumières<sup>15</sup> ». S'inscrivant dans cette perspective, Thomas O'Connor a montré comment Luke Joseph Hooke (1714-1796), théologien irlandais, avait produit une œuvre longtemps vue comme apologétique en réaction aux Lumières et condamnée comme telle

11. Keogh, *The French Disease*, *op. cit.*, p. 32.

12. Chambers, « Revolutionary and Refractory? », *art. cit.*, p. 39-44; Swords, *The Green Cockade*, *op. cit.*, p. 31-57.

13. Bronizlaw Baczko, « "Ici on s'honore du titre de citoyen" », in Raymonde Monnier (dir.), *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, 2006, p. 9-21 (p. 10-11).

14. Alyssa Goldstein Sepinwall, *The Abbé Grégoire and the French Revolution. The Making of Modern Universalism*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2005, p. 57-59; déposition de Madgett, brumaire an IV [oct.-nov. 1795], AN AF III 28 doss. 97, p. 133.

15. Bernard Plongeron, *Théologie et Politique au Siècle des Lumières, (1770-1820)*, Paris, Droz, 1973.

par le Parlement de Paris proche des jansénistes, mais qui étaient en réalité une tentative d'intégrer les idées des Lumières dans la théologie catholique, conciliant droits naturels et Révélation : *religio* et *res publica*, favorisant toutes deux la vertu, deviennent alors indissociables<sup>16</sup>. Une telle « théologie des Lumières » influença considérablement les nombreux étudiants irlandais venus en France du fait des lois pénales et considérés comme « citoyens » de seconde zone, des « esclaves » en Irlande<sup>17</sup>. Ils ramenèrent en Irlande cette conception du catholicisme<sup>18</sup>.

L'association d'une messe, de deux serments et deux scrutins dans ce lieu traduit ainsi la volonté des étudiants républicains de renouer par le geste et la parole le fil rompu par leurs supérieurs entre catholicisme et république, de réinscrire le collège des Irlandais – microcosme de l'Irlande – dans la République française.

### ■ Un lieu au cœur de rivalités personnelles et de conflits idéologiques

Pour autant, la « république au collège » doit être aussi comprise comme la continuation d'un conflit antérieur qui mobilise alors des acteurs variés de la Révolution et contribue ainsi à l'identité politique des protagonistes.

En effet, le conflit entre les étudiants et les supérieurs remontent à 1786 avec l'arrivée de James Coigly en tant que prêtre-étudiant au collège des Lombards. Né en 1761, dans une ancienne famille catholique d'Ulster dont il se vantait qu'« aucun des colons pillards qui avaient réduit [son] pays en esclavage » ne faisait partie, Coigly fut ordonné prêtre en 1785 avant d'être envoyé à Paris. Là, il demanda la jouissance d'une bourse vacante, ce qui provoqua un conflit avec Walsh. Ayant obtenu satisfaction, Coigly s'éleva contre la nomination de Walsh par décret royal en 1786 grâce au comte Walsh de Serrant. Dénonçant « l'esclavage » des étudiants, les prévarications de Walsh et sa nomination illégale, Coigly s'appuyait sur un arrêt du conseil du roi de 1728 qu'il avait retrouvé dans les archives du collège qui garantissait le droit pour les étudiants d'élire leurs supérieurs<sup>19</sup>. Six étudiants avaient alors protesté, en vain, contre cette nomination<sup>20</sup>.

---

16. Thomas O'Connor, *An Irish Theologian in Enlightenment France, Luke Joseph Hooke, 1714-96*, Dublin, Four Courts Press, 1995, p. 109-119.

17. Sur l'utilisation du mot esclave et son corolaire, tyrannie, comme privation de liberté, dans une tradition remontant au républicanisme anglais du xviii<sup>e</sup> siècle, voir Quentin Skinner, *Liberty before Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012 [1998] ; Ian McBride, *Eighteenth-Century Ireland. The Isle of Slaves*, Dublin, Gill & Macmillan, 2009, p. 1-22.

18. O'Connor, *An Irish Theologian*, *op. cit.*, p. 10-11 ; Liam Chambers, « A Displaced Intelligentsia : Aspects of Irish Catholic Thought in Ancien Régime France » in Thomas O'Connor (éd.), *The Irish in Europe, 1580-1815*, Dublin, Four Courts Press, 2001, p. 158-174.

19. Dáire Keogh (éd.), *A Patriot Priest. The Life of Father James Coigly, 1761-1798*, Cork, Cork University Press, 1998, p. 32. L'arrêt du conseil de 1728 est conservé dans les Archives diocésaines de Dublin (DDA) 121/8.

20. Swords, *The Green Cockade*, *op. cit.*, p. 18-19.

Coigly avait donc planté l'arbre de la liberté au sein du collège avant de quitter la France en 1789 puisque c'est sur ce règlement que les étudiants appuyèrent leur élection de leur nouveau supérieur. De retour en Irlande, il joua le rôle de médiateur politique et culturel auprès des *Defenders* par l'écriture d'un pamphlet extrêmement important, publié à l'été 1792, dont le but était de montrer qu'une alliance entre les catholiques et les presbytériens était possible, alliance qui faisait si peur au Château de Dublin. Coigly fut également le passeur qui introduisit les références à la France dans les serments des *Defenders*<sup>21</sup>.

Après le départ de Coigly, la contestation des étudiants se poursuivit donc : dans un « acte » du 21 février 1791, l'archevêque de Dublin John Thomas Troy renouvela son soutien aux deux proviseurs, fustigeant l'idée que les étudiants (ou quelconque « corps politique ») puissent élire leurs supérieurs, leur enjoignant « obéissance » et « de ne se mêler aucunement des contestations locales », car le gouvernement anglais « ne souffrirait pas sur son territoire des ecclésiastiques liés par serment à une constitution étrangère quelconque<sup>22</sup> ». La contestation des étudiants était donc également synonyme de politisation puisqu'ils paraissent s'être impliqués dans les débats qui divisent le clergé français en 1790 à propos de la Constitution civile du clergé.

Les journées des 10 et 12 août 1792, lorsque le collège fut envahi par la foule, furent une révélation, suscitant une réinterprétation de leur conflit et de tout le passé du collège : leurs prédécesseurs, fuyant l'oppression et le « fanatisme » de l'Angleterre, avaient trouvé en France un asile « sous la douce garde la Loi » et fondé une « petite République », le règlement du collège étant la garantie de la « plus pure égalité ». Dès lors, Walsh et Kearney devenaient l'incarnation de l'aristocratie et du clergé réfractaire, donc de la tyrannie et de la Contre-révolution<sup>23</sup>.

Lorsqu'ils déclenchèrent la lutte contre leurs supérieurs en octobre 1792, les dix protagonistes de la « République au collège » avaient eu jusqu'alors des parcours qui correspondent à ce que Haim Burstin a appelé la « bohème intellectuelle » particulièrement présente dans le quartier<sup>24</sup>. Quatre seulement étaient en réalité encore étudiants au collège : Bartholomew Murray y était boursier ; Edward Ferris, Bernard MacSheehy (fils d'un officier irlandais servant dans l'armée française) et Jérémie Curtayne y étaient pensionnaires. MacSheehy « l'ainé » et le « jeune » étaient Bernard MacSheehy, né en 1774, et son frère Jean, tous deux

21. L. M. Cullen, « Late-Eighteenth Century Politicisation in Ireland : Problems in its Study and its French Links », in *Culture et pratiques politiques en France et en Irlande, xvie-xviii<sup>e</sup> siècle, Actes du colloque de Marseille, 28 septembre-2 octobre 1988*, Paris, Publications du CRH, 1991, p. 137-157 (p. 156), *Idem*, « The Political Structures of the Defenders », in Hugh Gough & David Dickson (éd.), *Ireland and the French Revolution*, Dublin, Irish Academic Press, 1990, p. 117-138.

22. AN F<sup>17</sup> 4764.

23. Mémoire présenté par les Jeunes Irlandais à Lebrun, 12 oct. 1792, AD CPA 582 f<sup>o</sup> 341.

24. Haim Burstin, *L'Invention du sans-culotte. Regard sur le Paris révolutionnaire*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 84-85.

orphelins et adoptés par leur oncle, un ancien médecin du roi Louis XVI. Les quatre autres étudiants avaient également quitté le collège irlandais pour suivre des études de médecine. William Duckett, né en 1768 à Killarney, avait intégré en 1784 le collège des Irlandais et avait également fréquenté le collège Sainte-Barbe. Il avait quitté le collège le 24 juillet 1789 et était devenu « professeur de mathématiques à l'université de Paris » avant de s'impliquer, semble-t-il, dans le processus révolutionnaire<sup>25</sup>.

Quant à Nicolas Madgett, il est né en 1738 dans le Kerry. Il vint à 11 ans à Paris où son oncle homonyme était président du collège de Sainte-Barbe avant de devenir évêque de Killaloe et du Kerry de 1752 à sa mort en 1774. Il y suivit des études au collège du Plessis et au collège de Navarre. En 1760, il intégra le collège irlandais de Toulouse. Bachelier puis licencié en théologie en 1764, il fut ordonné prêtre en 1767 à 29 ans puis fut professeur de philosophie et de mathématiques « pendant plus de vingt ans » dans les universités de Toulouse et de Bordeaux, et peut-être en même temps curé d'une paroisse non loin de Bordeaux. Il revint à Paris en 1783 où il s'occupa « à faire des traductions et à enseigner quelques langues étrangères<sup>26</sup> ». Au début de la Révolution, Bertrand Barère l'employa dans son journal, *Le Point du jour*<sup>27</sup>. Sa participation à la « République au collège » est d'autant plus intéressante que Madgett est choisi par les étudiants pour devenir leur « père », ce qui reflète son statut d'ancien prêtre, mais aussi le fait qu'il se présente comme un « républicain par principe depuis plus de trente ans<sup>28</sup> ».

L'événement provoqua un conflit d'échelles autant que d'influences entre les différentes institutions républicaines. Les étudiants reçurent le soutien de

---

25. Protestation de Maher, 13 oct. 1792, AD CPA 582 f° 359-360 ; « Mémoire » de Walsh et Maher, [29 oct. 1792?], Kearney au Directoire du département de Paris, [29 oct. 1792?], AN F<sup>17</sup> 1399 ; « déposition du nommé Du Bois [Duckett] », 22 juillet 1798, National Archives, Kew (NA), Foreign Office (FO) 33/15 f° 258 ; « MacSheehy, Bernard », Service historique de la Défense (SHD), armée de Terre, Personnel 2<sup>e</sup> série, 2Ye 2620 ; C.J. Woods, « Duckett, William », in James McGUIRE & James QUINN (éds.) *Dictionary of Irish Biographies from the earliest times to the year 2002*, 9 vol. [en ligne] Cambridge, Royal Irish Academy and Cambridge University Press, 2009 (ci-après : DIB) ; Swords, *The Green Cockade, op. cit.*, p. 87-88.

26. L.W.B. Brockliss and Patrick Ferté, « Prosopography of Irish clerics in the universities of Paris and Toulouse, 1573-1792 », *Archivium Hibernicum*, LVIII, 2004, p. 7-166 (p. 42-43) ; C. J. Woods, « Madgett, Nicholas », in DIB ; Swords, *The Green Cockade, op. cit.*, p. 64, disait de Madgett que, refusant de prêter le serment, il avait abandonné la prêtrise au début de la Révolution avant de « monter » à Paris. Toutefois, il confondait Madgett I avec son cousin homonyme, Madgett II, également prêtre près de Bordeaux. Seul Kearney identifie Madgett I à un « ci-devant curé près Bordeaux » : Kearney à Lebrun, 29 oct. 1792, AD CPA 583 f° 106-107.

27. Témoignage de Mabilley, [vers juillet 1795], AN W 548. Ce témoignage, plausible, est sujet à caution : il précise que Madgett « traduisoit et élaboroit les articles de Londres ». Or, *Le Point du jour* ne consistait qu'en compte-rendu des débats à l'Assemblée législative. Olivier Blanc, *Les Espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 56, prétend que Madgett a rencontré Barère à Toulouse dans les cercles maçonniques, sans donner de sources et en commettant de nombreuses erreurs. Cela dit, Madgett et Barère ont bien des liens avérés : en 1801, ils traduisent tous deux, de l'anglais, l'ouvrage du lieutenant-colonel Taylor, *Lettres commerciales, politiques et littéraires sur l'Inde*.

28. Déposition de Madgett... [oct.-nov. 1795], AN AF III 28 doss. 97, p. 133.

la « sans-culotterie » de leur section et de la Commune. Germain Truchon dit « Barbe Longue », le substitut du procureur de la Commune, envoyé superviser la procédure le 29 octobre et qui avait déjà participé à l'invasion du collège le 12 août, était un avocat de la section des Gravilliers et clairement un sans-culotte radical, impliqué dans les massacres de Septembre avec Tallien et auxquels il est possible que Duckett ait participé personnellement<sup>29</sup>. Deux sources évoquent en effet son implication dans les massacres : le marquis de Pelleport, aventurier responsable de l'arrestation de Duckett non loin d'Hanovre en 1798, prétendait que Duckett avait « porté la tête de la malheureuse princesse de Lamballe sous les fenêtres de notre Reine de glorieuse et infortunée mémoire » ; James Craufurd, le chargé d'affaires britannique à Hambourg, s'appuyait sur le témoignage de Madgett lui-même qui aurait vu « le 2 septembre, [...] Duckett revenir de l'une des Prisons couvert de sang et avec son épée ensanglantée en main<sup>30</sup> ». Jean-Baptiste Lafitte, justice de paix de la section de l'Observatoire, fut envoyé le 5 novembre pour placer les sceaux sur les effets de Kearney à l'invitation de deux étudiants, Ferris et Curtaigne<sup>31</sup>. Face à eux, les supérieurs Kearney et Walsh, en invoquant le droit des gens et la tradition, reçurent le soutien du Département et des ministres girondins Lebrun et Roland, et furent rétablis dans leurs prérogatives le 16 novembre<sup>32</sup>.

C'est à la Convention qu'il incombait de trancher puisque les étudiants s'adressèrent à elle en dernier lieu le 2 décembre<sup>33</sup>. Malgré le soutien de deux députés à la Convention, le Girondin Léger-Félicité Santhonax et le Montagnard Léonard Bourdon (membre du Comité d'Instruction publique depuis le 13 octobre), la Convention renvoya leur pétition au Comité d'Instruction publique et au Comité d'Aliénation et des domaines<sup>34</sup>. Kearney et James Maher purent alors

---

29. *Biographie moderne, ou dictionnaire biographique de tous les hommes morts et vivans...* 2<sup>de</sup> édition, 4 vol., Leipzig, Paul-Jacques Besson, 1806, vol. IV, p. 421 ; Albert Soboul, Raymonde Monnier, *Répertoire du personnel sectionnaire parisien de l'an II*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 319, 506.

30. Pelleport à Craufurd, 22 juillet 1798, NA FO 33/15 f° 262-262A. Sur Pelleport, personnage peu fiable, voir Robert Darnton, « Bohemians Before Bohemianism », 3rd KB Lecture, NIAS, 2006. Craufurd to Grenville, 7 Aug. 1798, NA FO 33/16 f° 52-58. Ce témoignage de Madgett semble accablant. Néanmoins, il s'était brouillé avec Duckett (voir Madgett à [Bourdon de Vatry], [24 nov. 1799], AN G 242 f° 15-16). Ces deux sources semblent faire partie d'une légende noire véhiculée par les milieux émigrés.

31. Swords, *The Green Cockade*, *op. cit.*, p. 57, 65.

32. Voir AN F<sup>17</sup> 1399 ; AD CPA 582 et 583, *passim* ; DDA 121/8.

33. *Archives parlementaires*, tome 54, séance du 2 décembre au soir, p. 54.

34. Swords, *The Green Cockade*, *op. cit.*, p. 67, ne donne pas sa source sur le soutien de Santhonax. Celui de Bourdon est confirmé lorsque Duckett devient son secrétaire à Hambourg entre janvier et avril 1798. Bourdon mentionne l'avoir connu « dès le début de la Révolution » : AN AF III 57, doss. 225 : Bourdon au Directoire, 9 ventôse an VI [27 février 1798] ; F<sup>7</sup> 6151 plaq. 9, p. 47 : [Duckett], « Mémoire sur l'Irlande envoyé au ministre de la Police », 1 floréal an VI [20 avril 1798]. Sur Bourdon et son intérêt pour l'éducation, voir Michael J. Sydenham, *Léonard Bourdon. The Career of a Revolutionary, 1754-1807*, Waterloo, Wilfried Laurier University Press, 1999, p. 94-97, 300-307.

déployer toutes leurs ressources en faisant imprimer deux pamphlets dans lequel ils déploient un argumentaire de défense de l'ordre social :

« Une Manufacture étrangère, légalement établie, seroit respectée dans tous les pays policés, & [...] la Commune locale, ne seroit pas en droit d'en détruire l'organisation en mettant les Ouvriers à la place des Directeurs, & des hommes totalement inconnus des Propriétaires, à la place des chefs<sup>35</sup>. »

Il s'agit là du motif du monde « sens-dessus dessous » habituel à ceux qui dénoncent, dans le monde anglophone depuis la Guerre civile anglaise, les « niveleurs » qui menacent l'ordre économique et social<sup>36</sup>. De leur côté, les étudiants dénoncèrent Kearney pour avoir aidé et encouragé ses élèves à rejoindre l'armée des émigrés. Kearney réfuta ces accusations en alléguant que les étudiants étaient « aidés des conseils & des manœuvres d'un ancien Curé des environs de Bordeaux », Madgett, et qu'ils « avoient formé le projet de se rendre maîtres de cette maison avec ses revenus<sup>37</sup> ». La Convention ne semble pas avoir pris de décision et ne désavoua pas le Département.

Ainsi, la « République au collège » fut éphémère. Elle n'en est pas moins porteuse de sens et montre comment le bouillonnement politique parisien se combina avec l'effervescence intellectuelle pour provoquer chez les étudiants, des membres de la « bohème intellectuelle », un processus d'engagement radical au point, dans le cas de Duckett, de peut-être participer aux massacres de Septembre. L'engagement en faveur de la République française se combina avec l'établissement d'une république dans cette petite Irlande qu'était le collège, conception qui provoqua une opposition entre les pouvoirs républicains<sup>38</sup>.

### ■ La « République au collège » et les origines du républicanisme irlandais

En continuant de suivre les étudiants républicains, il s'agit de montrer que la République au collège fut une bifurcation irréversible dans leur parcours, dont les linéaments les rattachent à l'émergence du premier républicanisme irlandais.

Alors que l'affrontement entre Irlandais se poursuivait, les collégiens républicains participèrent au « festin patriotique » le 18 novembre 1792 à l'hôtel White, non loin du Palais-Royal. Ce dîner, qui rassembla une centaine de convives, fut

---

35. Kearney, Maher, « Aux citoyens de la Convention nationale », 28 nov. 1792, DDA 121/8.

36. Christopher Hill, *The World Turned Upside Down*, London, Penguin, 1991 [1972].

37. Kearney, « Aux Citoyens députés à la Convention nationale », 20 déc. 1792, DDA 121/8.

38. Pour un épisode similaire (quoique moins radical) dans le même quartier : voir Haim Burstin, *L'Invention du sans-culotte*, op. cit., p. 162 sqq.

une manifestation de sociabilité de toute la galaxie révolutionnaire et républicaine atlantique dont de nombreuses figures du radicalisme britannique, parmi lesquelles Thomas Paine, mais également une quinzaine de radicaux irlandais dont Lord Edward FitzGerald et les frères Henry et John Sheares, les futurs organisateurs de la Révolte de 1798. Ce dîner fut l'acte inaugural de la fondation de la Société des Amis des Droits de l'Homme (SADH), improprement connue dans l'historiographie sous le nom de « Club britannique ». Elle présenta une adresse de félicitations à la Convention le 28 novembre, demandant aux armées françaises victorieuses de ne poser « les armes, que lorsqu'il n'y aura plus ni tyrans ni Esclaves ». Six des dix protagonistes de la « république au collège » signaient l'adresse à la Convention : Duckett, O'Neill, Ferris, Murray, Bernard MacSheehy, Curtayne et Madgett. Cet appel avait été entendu puisque dès le lendemain du dîner, la Convention, sous la présidence de l'Abbé Grégoire qui avait probablement assisté au dîner, votait le décret du 19 novembre promettant « fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer la liberté ». Ce décret contribua à augmenter les tensions entre la France et l'Angleterre, précisément au sujet de l'Irlande d'autant que la SADH préparaient un projet d'insurrection en Angleterre mais surtout en Irlande<sup>39</sup>.

Dans ce contexte, les collégiens devenaient également des « patriotes » et des « apôtres de la liberté » (le surnom de Paine). En effet, dès décembre 1792, Duckett contactait le ministre des Affaires étrangères Lebrun pour se proposer d'aller en Irlande dans une mission d'information et de propagande. Cette mission fut effectivement mise sur pied par le Comité diplomatique de la Convention en mars 1793 après la déclaration de guerre de la France contre l'Angleterre. Duckett en était le chef; Edward Ferris et Jérémie Curtayne l'accompagnaient<sup>40</sup>. Prévenu par un autre Irlandais résidant à Paris, l'ex-prêtre né en Jamaïque Charles Marian Somers, qui les décrivait comme jeunes et donc inexpérimentés, le gouvernement anglais les fit arrêter dès leur arrivée à Londres. Interrogés, ils furent ensuite déportés en Irlande<sup>41</sup>. Oubliés et abandonnés par le gouvernement français, les jeunes républicains poursuivirent pourtant leur mission et tissèrent des réseaux de contacts, participèrent à plusieurs journaux, entretenirent la « fermentation » des esprits, notamment dans le sud de l'Irlande. Ainsi, Edward Ferris est mentionné dans un rapport de janvier-février 1794 comme étant l'un

39. Ferradou, « Histoire d'un "festin patriotique" », *art. cit.*

40. [Duckett] à Lebrun, [déc. 1792], AD CPA 584 f° 391; Madgett à Lebrun, 22 mars 1793, AD CPA 587 f° 45-46 (f° 45 v°); Duckett à Delacroix, 8 ventôse an IV [27 février 1796]; Duckett au Directoire, 9 floréal an IV [28 avril 1796], AN AF III 370 doss. 1814; Duckett à Delacroix, prairial an IV [mai-juin 1796], AD CPA 589 f° 157-158 (157v). Ni Madgett, ni un certain Sidderson n'y participèrent donc, même si ce dernier était effectivement un contact de Duckett en Irlande. *Contra* Marianne Elliott, *Partners in Revolution, op. cit.*, p. 59; Swords, *The Green Cockade, op. cit.*, p. 108.

41. Somers à [Bland Burges], 4 mars 1793, NA FO 27/42 f° 2-3.

des cinq agents français en Angleterre et en Irlande : « il s'est fait connaître par plusieurs écrits patriotiques et surtout par la formation d'une société révolutionnaire en Irlande », plus précisément à Tralee<sup>42</sup>.

Duckett lui-même participa à plusieurs journaux en Irlande et en Angleterre, notamment « au journal le plus républicain qui se trouve en Europe » : la *Cork Gazette* du déiste anticlérical et painite Denis Driscoll<sup>43</sup>. Sa participation coïncide avec les premières émeutes « d'aspirations politiques », déclenchées par la lecture publique des journaux devant les chapelles pendant l'hiver 1793-1794, moment où la *Cork Gazette* devint plus radicale. Ces émeutes furent violemment réprimées et Driscoll jugé pour sédition et condamné à deux ans de prison, malgré la défense de ces avocats, les frères Sheares et Thomas Addis Emmet<sup>44</sup>. Curtaey est également mentionné pour sa participation « à la cause de la Liberté » dans le comté Cork<sup>45</sup>. Dans ses rapports, Duckett mentionne régulièrement les *Defenders*. Cette mention, ses propres relations avec les Sheares, sa collaboration avec Driscoll : autant de liens qui le rattachent aux acteurs principaux de la reformation des Irlandais Unis en 1794 à Dublin et à leur rapprochement avec les *Defenders* via une nébuleuse de sociétés dans la capitale<sup>46</sup>. Enfin, Duckett, sous le nom de plume de Junius Redivivus, publia un long article incendiaire dans le journal londonien, le *Morning Chronicle* du 17 novembre 1794, repris dans *The Morning Star* du 27 novembre, le journal des Irlandais Unis à Belfast. Brûlot contre le gouvernement anglais et plus particulièrement contre Pitt, ce fauteur de guerre qui ne cherche ainsi qu'à écraser toute contestation intérieure et garder son pouvoir, se moquant de provoquer la ruine financière et économique de son pays, cet article prédit également la défaite de l'Angleterre, car celle-ci mène une guerre injuste contre une « nation en armes » qui lutte pour sa liberté.

Parallèlement, Madgett entra au service du gouvernement français vers 1792-1793. Au sein des ministères de la Marine et des Affaires étrangères puis au Comité de Salut Public, Madgett créait un comité de contre-espionnage à Paris composé de « Citoyens Britanniques d'un civisme éprouvé<sup>47</sup> ». « Chef du bureau

---

42. AD CPA 584 f° 142.

43. [Duckett], « Suite des réflexions sur l'Irlande », [vers nov. 1796], SHD B<sup>11</sup> 1. Ce mémoire est bien de la main de Duckett et non de celle d'Edward Lewins. *Contra* Richard Hayes, *Ireland and Irishmen in the French Revolution*, *op. cit.*, p. 107 (repris par Swords, *The Green Cockade*, *op. cit.*, p. 108).

44. David Dickson, « Munster and the 1798 Rebellion », *in* 1798, *op. cit.*, p. 147-173 ; Michael Durey, *Transatlantic Radicals and the American Republic*, University Press of Kansas, 1997, p. 112-116 ; David A. Wilson, *United Irishmen, United States. Immigrant Radicals in the Early Republic*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

45. Bourdon [Duckett] au Directoire, 21 ventôse an VI [11 mars 1798], AN AF III 57, doss. 225.

46. Tommy Graham, « The Transformation of the Dublin Society of United Irishmen into a Mass-Based Revolutionary Organization, 1791-1796 », *in* 1798, *op. cit.*, p. 136-146.

47. Madgett à Lebrun, vers le 13 mars et 22 mars 1793, AD CPA 587 f° 20-21, 45-46 ; « Projet d'organisation du Comité révolutionnaire anglais » par [Madgett], s. d., SHD BB<sup>3</sup> 36, f° 116-117 ; Madgett à Dalbarade, [17 octobre 1793], SHD Marine GG<sup>1</sup> Mémoires et Projets 58 f° 31 ; F<sup>7</sup> 4748/1, doss. 1.

des traductions », il était « chargé [...] de la correspondance avec les agens que le département de la Marine entretenait dans les pays étrangers » et « de l'envoi des émissaires secrets dans l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande<sup>48</sup> ».

Dès le 13 mars 1793, Madgett suggérait à Lebrun d'envoyer « en Angleterre et surtout en Irlande un certain nombre de patriotes Anglois ou Irlandois pour y répandre les principes de la liberté et de l'Égalité » et proposait le révérend William Jackson, membre de la SADH. Avec le soutien du membre du Comité de Salut Public Jeanbon Saint-André (en charge de la Marine), du ministre de la Marine Dalbarade et du représentant Joseph-François Laignelot, Jackson fut envoyé, en janvier 1794, via Hambourg, en Angleterre puis en Irlande, pour y sonder les réseaux radicaux voire républicains, bénéficiant des contacts de la SADH. La toile qui se dessine alors est celle d'un réseau multipolaire entre Paris, Hambourg, Copenhague, Amsterdam, Londres et Dublin. L'arrestation à Dublin de Jackson provoqua la fuite en France d'Archibald Hamilton Rowan et l'exil aux États-Unis de Theobald Wolfe Tone, ce qui acheva la transformation des Irlandais Unis en une conspiration révolutionnaire séparatiste et préparant une insurrection armée avec l'aide de la France<sup>49</sup>.

À Paris, la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre le 1<sup>er</sup> février 1793 relança l'affrontement entre les collégiens républicains et leurs supérieurs. Chaque camp chercha alors à utiliser contre l'autre la suspicion et les mesures contre les étrangers prises par la Convention qui forçait les étrangers à se conformer à une « orthodoxie politique » de plus en plus étroite<sup>50</sup>. En mars 1793, les étudiants auprès du ministre de l'Intérieur Garat et Madgett auprès de Lebrun dénoncèrent Walsh, Kearney et Maher qui furent arrêtés et interrogés mais sans résultat<sup>51</sup>. Le 6 septembre, alors que la Convention renouvelait le décret du 1<sup>er</sup> août contre les étrangers arrivés depuis 1789 des pays ennemis de la France, Léonard Bourdon relayait à la Convention les attaques contre Kearney et demanda de confirmer l'élection du 29 octobre 1792<sup>52</sup>. En réaction, treize étudiants proches de Kearney, inquiets que « des Malveillans de notre païs ont voulu jeter des Soupçons sur nos Sentiments à l'égard de la République », protestèrent dans une pétition à la Convention<sup>53</sup>. Avec le décret du 9 octobre 1793, qui ordonnait l'arrestation de

48. Madgett au Directoire, [vers fin 1796-début 1797], AD Personnel I<sup>er</sup> série, vol. 47 f<sup>o</sup> 83-85; [Madgett], « Note sur M. secrétaire-interprète de la Marine », [vers 1799], AN G 242 f. 4; Sylvie Kleinman, *Translation, the French Language, and the United Irishmen (1792-1804)*, Ph. D. dissertation, Dublin City University, 2005, p. 75-84.

49. NA Treasury Solicitor's Papers 11/ 965, 3510 A1 et A3; Rowan au [Directoire], 18 vendémiaire an III [9 oct. 1794], AD CPA 588 f<sup>o</sup> 274-280, Elliot, *Partners in Revolution*, op. cit., p. 63-68.

50. Mike Rapport, *Nationality and Citizenship in Revolutionary France: The Treatment of Foreigners, 1789-1799*, Oxford, Clarendon Press, 2000, p. 138-258.

51. Garat au département de Paris, 16 mars 1793, AN F<sup>17</sup> 1399; AN F<sup>7</sup> 4753.

52. *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, tome XVII, 1860, p. 593-594.

53. AP, tome 73, séance du 8 sept. 1793, p. 526; AN C 271 f<sup>o</sup> 29; Sophie Wahnich, *L'Impossible citoyen. L'étranger*

tous les sujets britanniques et hanovriens et la confiscation de leurs propriétés, Walsh mais également les étudiants, tant « loyalistes » que républicains, étaient arrêtés et les collèges fermés. La Convention décida que les étudiants irlandais seraient renvoyés en Irlande, mais la guerre empêcha de le faire et ils furent maintenus en prison avant d'être relâchés au cours du terrible hiver 1794-1795<sup>54</sup>. Par la force des circonstances, les étudiants républicains étaient amalgamés avec leurs anciens supérieurs et les étudiants loyalistes comme bénéficiaires de secours publics<sup>55</sup>.

Un mois plus tard, le 4 mai 1795, Bernard MacSheehy s'engageait dans l'armée en qualité de secrétaire-interprète et, sur recommandation de Madgett, il intégra à l'été 1796 l'état-major du général Hoche et fut nommé aide-de-camp de Theobald Wolfe Tone avant d'être envoyé en Irlande pour y avertir les Irlandais Unis de l'expédition prochaine de l'armée française<sup>56</sup>. Avec l'arrivée de Tone en France en février 1796, la nature des relations entre les Irlandais et le gouvernement français prit un caractère plus diplomatique et militaire. Coigly, Madgett, Duckett, MacSheehy continuèrent de jouer un rôle de premier plan dans les menées révolutionnaires entre la France et l'Irlande. Blackwell et MacKenna s'engagèrent également dans l'armée et participèrent à l'expédition de 1798 aux côtés de James Napper Tandy<sup>57</sup>.

Ainsi, dans l'écheveau des significations qu'il est possible d'apporter à « la République au collège », les fils multiples ont dessiné un monde réticulaire composé d'étudiants et de prêtres, devenus soldats, espions, traducteurs, publicistes radicaux, nourris au républicanisme classique puis révolutionnaire et au « catholicisme des Lumières », circulant entre Paris, Hambourg, Londres, Dublin. Elle révèle des Irlandais, témoins de la Révolution qui accélère leur politisation et suscite leur engagement, sans cesse renouvelé, faisant d'eux des protagonistes de l'histoire. Étant en France du fait des lois pénales, ils transfèrent cet investissement sur leur pays d'accueil tout en œuvrant à faire advenir, symboliquement d'abord, très concrètement ensuite, une république en Irlande. Cosmopolites par nécessité, médiateurs entre deux ou trois sphères linguistiques (voire davantage), ces collégiens républicains adoptent presque automatiquement un « internationalisme révolutionnaire » qui infuse et nourrit constamment les projets révolution-

---

*dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 47-49, analyse cette pétition sans toutefois identifier qui en sont les signataires ni le contexte de lutte entre deux factions irlandaises.

54. Décret du 6 floréal an II [25 avril 1794], Collection Baudoin, vol. 49 [en ligne]; AN AF II 63 doss. 462.

55. AN F<sup>17</sup> 14764.

56. « MacSheehy, Bernard », SHD, Terre, Personnel 2<sup>e</sup> série, 2Ye 2620, (où l'expédition aux Antilles est datée par erreur de l'an II); Madgett à Clarke, 12 fructidor an IV [29 août 1796], AN AF III 186b, doss. 859, p. 109 et 110; T. W. Moody, R. B. McDowell and C. J. Woods (éds.), *The Writings of Theobald Wolfe Tone, 1763-1798*, 3 vol., Oxford, Clarendon Press, 1998, 2001 et 2007, vol. II, p. 316, 367-369.

57. Elliott, *Partners in Revolution*, *op. cit.*, p. 231-234, 261-265.

naires en Irlande avec lesquels ils sont en contact, que ce soit celui des Irlandais Unis ou, puisqu'ils sont catholiques, celui des *Defenders*<sup>58</sup>. D'ailleurs, l'exemple de William Duckett montre qu'ils jouent également le rôle de passeurs entre ces deux mouvements. De fait, la « République au collège » confirme que le premier républicanisme irlandais fut en partie porté, dès le début et très tôt (1792), par des protagonistes impliqués dans un mouvement en synergie avec la France, et le fruit d'une dialectique entre le contexte européen et atlantique et le contexte local.

---

58. Ultán Gillen, « Constructing Democratic Thought in Ireland in the Age of Revolution, 1775-1800 », in Joanna Innes et Mark Philp (éds), *Re-Imagining Democracy in the Age of Revolutions. America, France, Britain, Ireland, 1750-1850*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 149-161.